



CERTIPHYTO :

« Conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques »

Formuler un conseil adapté
Informé sur les bonnes pratiques
Respecter la réglementation

Modalités d'obtention

- ✓ Obtention initiale
 - ✗ Diplôme de moins de 5 ans
 - ✗ Formation avec test (4 jours)
 - ✗ Test Seul (seuil 25/30)
- ✓ Renouvellement
 - ✗ Diplôme de moins de 5 ans
 - ✗ Formation (2 jours)
 - ✗ Test Seul (seuil 25/30)

Publics concernés

« Toutes personnes en situation de conseils professionnels »

- ✓ Agent de Relation Culture
- ✓ Responsable Dépôt agricole

Financement

- ✓ OPCA : (FAFSEA, OPCALIM, OPCALIA....)
- ✓ Fonds propres

Déroulement

- ✓ Sessions de formation en entreprise
- ✓ Sessions de regroupement à Vire



Vous êtes intéressé – pour en savoir plus, contactez

CFPPA de VIRE

Route de Caen – BP 66000 - 14508 VIRE cedex

☎ 02.31.66.30.20 Fax : 02.31.66.30.29

Responsable de formation : Mathieu DOMAGNE

Email : mathieu.domagne@educagri.fr –